**PRIX MIRABELLE 2021**

**Concours bisannuel**

Ouvert à tous les poètes et écrivains de langue française.

**Le Prix Mirabelle sera décerné à LAXOU près de NANCY**

**le samedi 24 avril 2021, lors de la 41ème Exposition Artistique.**

Coupes, médailles, faïences de Lunéville, eau de vie de mirabelle, ouvrages et diplômes, œuvres artistiques récompenseront les lauréats.

**CLÔTURE** DES ENVOIS (non recommandés) **: 31 janvier 2021**

**à adresser à S. DÉZAVELLE 17 rue Jules Ferry 54520 LAXOU**

**PRIX À DÉCERNER :**

Section 1 : Poésie classique – thème libre ;

Section 2 : Poésie libre (non rimée, ou de vers fluctuants) – thème libre (60 vers maximum) ;

Section 3 : Prix de l’humour – poésie ou prose (4 pages maximum) ;

Section 4 : Contes ou Nouvelles, thème libre (4 pages maximum, police 14) ;

Section 5 : Prix du recueil de poésie (édité en 2018-2019-2020) fournir 2 exemplaires. Ne pas cacher le nom : il sera offert ;

Section 6 : Prix du thème imposé « **VOYAGES** » poésie libre ou classique ;

Section 7 : Thème « LA LORRAINE » poésie libre ou classique ;

Section 8 : Prix de la Poésie Buissonnière. Réservé aux poètes qui souhaitent prendre quelques libertés contemporaines avec les règles strictes de la poésie classique, tout en privilégiant rimes et musicalité (40 vers maximum) ;

Section 9 : Prix Jeunes Espoirs : réservé aux jeunes de moins de 25 ans. Poésie libre ou classique, conte ou nouvelle. Préciser l’âge à côté du numéro de la section.

Section 10 : Prix Simone DÉZAVELLE (un tableau de S. D.) Thème imposé : « COULEURS ». (Conte ou poésie)

Section 11 : Prix de la Poésie pour enfants.

Prix Irène GÉNIN-MOINE : prix spécial offert au lauréat choisi par le jury dans l’une ou l’autre des sections.

**GRAND PRIX MIRABELLE**

**Le Grand Prix est décerné par le jury au meilleur poète pour l’ensemble de ses œuvres (plus de 5 textes proposés).** Le jury est souverain. On ne peut être Grand Prix qu’une seule fois.

**PRÉSENTATION**

Les textes seront adressés en **4 exemplaires** format 21 x 29,7 et dactylographiés ou écrits très lisiblement. Numéroter les pages qui se suivent dans la prose.

. **Sauf mention contraire, ils ne devront pas dépasser 40 lignes**.

. Deux œuvres (qui n’auront pas encore été récompensées) maximum, dans chacune des sections.

. Les textes ne seront pas rendus.

. Chaque œuvre anonyme comportera en haut à gauche **un nom d’animal suivi de trois chiffres** (ex. Caribou 049), à droite la section choisie. **Même titre et mêmes chiffres pour toutes les œuvres**.

Ce pseudonyme (titre + chiffres) sera écrit sur une **enveloppe cachetée** qui contiendra sur une feuille : nom, prénom, adresse, sections et titres des œuvres. Préciser sur cette feuille : « Je certifie être l’auteur des textes présentés », et signer.

Fournir au choix **soit votre mail, soit 3 enveloppes à votre adresse** : deux au tarif lettre 20 g et une de format 16 X 23 au tarif lettre 50 g.

**PARTICIPATION FINANCIÈRE**

Joindre à l’envoi par chèque bancaire ou postal libellé à **l’ordre de : Académie Léon Tonnelier.**

Pour les étrangers : uniquement mandat international (les frais d’encaissement des chèques bancaires étant très élevés) ainsi que des coupons-réponses pour timbrer les enveloppes.

1 ou 2 sections : 15 €

3 à 5 sections : 17 €

Jusqu'à 11 sections : 21.50 €

Jeunes espoirs ou personnes en RSA, bénéficiaires d'allocation d'adulte handicapé : 7 €

Attendant le plaisir de découvrir les textes que vous voudrez bien nous confier, je vous souhaite une belle réussite, que les Muses vous inspirent et que ce concours vous porte chance !

Dans cette période compliquée, je formule à tous mes bons vœux de bonne santé.

La présidente : Simone Dézavelle